

porter elle-même à l'illustre Cardinal Dechamps, archevêque de Malines. " Ah ! s'écria le Cardinal, je demande à Dieu de ne pas mourir avant de lui avoir procuré cette grande gloire." Peu de jours après, il partait pour Rome et avait la joie d'entendre S. S. Léon XIII louer hautement et bénir avec effusion la supplique de Mgr de Ségur, c'est à dire l'Œuvre des Congrès du T. S. Sacrement. La cause était désormais gagnée.

Au comble du bonheur, Mgr de Ségur institue aussitôt un *Comité permanent*, formé des hommes les plus dévoués aux œuvres eucharistiques en France et en Belgique, et on décide de réunir en 1881 le premier Congrès.



Chaise de la Bse MARGUERITE-MARIE à Paray-le-Monial.

C'est en Belgique, patrie de Sainte Julienne, qu'on désirait le réunir ; mais l'Episcopat belge, à son grand regret, ne put accueillir cette proposition. On était alors à la veille des élections générales et tous les efforts des catholiques belges étaient absorbés par la lutte soutenue pour renverser la franc-maçonnerie au pouvoir.

Ce contretemps déconcerta le plan du Comité des Congrès, et tout parut, un instant, compromis et abandonné. — Néanmoins, la Providence avait ses desseins cachés. Il entra dans le plan divin que la France, qui avait conçu le projet des Congrès, fut aussi la première à le réaliser. La France n'est-elle pas, en effet, la terre classique de toutes les grandes initiatives, de toutes les œuvres qui, soit pour le mal soit pour le bien, doivent exercer dans le monde entier la plus puissante influence ? Ne convenait-il pas que la nation qui s'était faite, un siècle auparavant, le champion de la révolution et de l'athé-